

ENGAGEZ-VOUS

IFIR Ain-Rhône-Loire Conseil d'Administration

<p>OBJET</p>	<p>Né sous l'impulsion du MEDEF, de la CPME et de la Chambre de commerce et de l'Industrie, l'IFIR a été créé en 1989 à Lyon.</p> <p>En tant que Centre de Formation d'Apprentis (CFA) situé à Lyon, sa vocation première est de former des apprentis pour répondre aux besoins en compétences des employeurs et des branches professionnelles.</p> <p>Il propose une offre de formation multi-secteurs, avec plus de 45 formations en apprentissage du CAP au BAC +3, dans toute la Région Auvergne-Rhône-Alpes, dont l'objectif est de répondre aux évolutions du marché de l'emploi sur des secteurs d'activité porteurs tels que le commerce et la vente, la santé et le social, la gestion des entreprises ou encore la sécurité.</p>
<p>MISSION</p>	<p>Le conseil d'administration est investi des pouvoirs pour gérer, administrer l'Association et disposer de ses biens. Il est notamment compétent pour :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. définir la politique et les orientations générales de l'Association ; 2. arrêter les grandes lignes d'actions de communications et de relations publiques ; 3. arrêter les budgets et contrôler leur exécution ; 4. arrêter les comptes de l'exercice clos ; <p>Le conseil d'administration peut également décider de mettre en place tout comité, Cellule, ou groupe de travail qu'il jugera utile pour l'assister dans ses missions. La Composition, les missions et les règles de fonctionnement de chaque comité, cellule, ou Groupe de travail sont définies par le conseil d'administration lors de leur création.</p>
<p>COMPOSITION</p>	<p>4 mandataires désignés par le MEDEF (2 pour Lyon-Rhône, 1 pour l'Ain, 1 pour la Loire) 4 mandataires désignés par la CPME (2 pour le Rhône, 1 pour l'Ain, 1 pour la Loire) 4 mandataires désignés par les Chambres Territoriales de Commerce et de l'Industries (3 pour Lyon-Métropole, 1 pour l'Ain) 6 à 12 mandataires de branches professionnelles partenaires du CFA qui ont une voix consultative.</p>
<p>INCOMPATIBILITE</p>	<p>Ne pas être Organisme de formation</p>
<p>DUREE DU MANDAT</p>	<p>3 ans renouvelable</p>
<p>DISPONIBILITE</p>	<p>3 Bureaux /3 Conseils d'Administration /1 Assemblée Générale</p>

sept.-24